

Toulouse, le 1 décembre 2017

L'Urssaf Midi-Pyrénées remporte le Trophée Argent de l'innovation participative !

Paris, jeudi 30 novembre. L'Urssaf Midi-Pyrénées a remporté le Trophée Argent de l'innovation participative dans la catégorie « transformation managériale » décerné par Innov'Acteurs lors de la 14^e cérémonie des Trophées de l'Innovation participative. Récompensée pour sa démarche Inovali développée en interne et en externe, la reconnaissance par une organisation inspirante est un levier de valorisation pour l'Urssaf Midi-Pyrénées et ses 600 collaborateurs.

Inovali récompensée !



Les Trophées de l'innovation participative valorisent depuis 2004 l'engagement du monde de l'entreprise et du secteur public en matière de développement d'une véritable culture d'innovation en interne.

Le 30 novembre, l'Urssaf Midi-Pyrénées s'est vue décerner le **Trophée Argent** dans la catégorie « transformation managériale » par Isabelle Braun-Lemaire, Secrétaire générale des Ministères économique et financiers aux côtés des lauréats : GRDF, Cnam Yvelynes, Caisses des dépôts et consignation, Amer sport et Gemo. C'est la première fois depuis 15 ans que des organismes de Sécurité sociale sont primés sur ce thème.



L'innovation : une démarche engagée depuis 4 ans par l'Urssaf Midi-Pyrénées

« 60% des innovations des grandes entreprises viennent de leurs salariés ». Jean Dokhelar, directeur régional, a choisi de placer l'innovation au cœur de son projet d'entreprise lancé en 2014. Une dynamique pour les 600 collaborateurs qui voient leurs idées valorisées et pour les usagers qui bénéficieront de solutions innovantes issues du lab externe.

Inovali, une idée qui devient réalité

La démarche Inovali est participative, vecteur de reconnaissance et de performance. Elle se concrétise au sein du **Lab interne**, par des ateliers d'optimisation des process, des chantiers, une plateforme collaborative de partage d'idées et un comité d'innovation mixte (composé d'agents et de cadres) qui accompagne la concrétisation de ces idées. « *L'implication des collaborateurs est le meilleur vecteur d'efficacité, de performance et de qualité du service rendu aux usagers* » affirme Rémi Grau, pilote de la démarche Inovali. Le **Lab externe**, en cours de déploiement avec la Mêlée numérique, va permettre de développer des solutions au plus près des besoins des usagers. L'objectif du Lab : **co-construire avec les partenaires, les usagers, les start-up Toulousaines**, des nouveaux services personnalisés, des applications, ... « *Le Lab s'inscrit dans une volonté de placer l'utilisateur au cœur de nos orientations client* » rappelle Jean Dokhelar.

Exemples d'idées innovantes concrétisées

Depuis juin 2017, l'Urssaf Midi-Pyrénées organise des **webinaires** (séances d'information interactive en ligne) pour les micro-entrepreneurs et les comptables de la région qui bénéficient ainsi d'une expertise Urssaf en direct, depuis leur lieu de travail. Pour faciliter l'accès aux services en ligne et les échanges avec les conseillers Urssaf, le nouveau cotisant reçoit le « **passport nouvel immatriculé** » lors de l'ouverture de son compte Urssaf.

Contacts presse :

Rémi Grau, pilote démarche Inovali : remi.grau@urssaf.fr – 06 09 38 41 71

Sandrine Bourgeois, responsable communication : sandrine.bourgeois@urssaf.fr - 06 80 89 93 08 – 05 62 25 31 99

Cécile Pujo, assistante communication : cecile.pujo@urssaf.fr - 05 62 25 31 96

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À propos de l'Urssaf Midi-Pyrénées.

Organisme privé chargé d'une mission de service public, l'Urssaf Midi-Pyrénées œuvre au quotidien à la pérennité du système solidaire de protection sociale. Principal collecteur de l'ensemble des cotisations et des contributions sociales, sa mission est d'en assurer l'encaissement et le recouvrement pour garantir le financement du régime général de la Sécurité sociale : soins médicaux, retraite, prestations familiales, accidents du travail et maladies professionnelles. Ses 600 collaborateurs répartis sur 8 sites luttent contre le travail illégal et assurent l'équilibre entre le recouvrement des cotisations et l'accompagnement des entreprises en difficulté. Soucieuse de la qualité du service public rendu, l'Urssaf Midi-Pyrénées est engagée dans une démarche de simplification auprès de ses usagers grâce à l'offre de dématérialisation et le développement de sa politique d'accueil et d'écoute personnalisée. En 2016, l'Urssaf Midi-Pyrénées a encaissé 19,2 milliards d'euros auprès de 326 747 cotisants, mené 7 884 actions de contrôle des cotisants et accompagné les entreprises en difficulté en accordant 19 537 délais de paiements.

www.urssaf.fr

À propos du réseau des Urssaf

Le réseau des Urssaf collecte les cotisations et contributions sociales qui financent le régime général de la Sécurité sociale. Il s'est vu confier progressivement des missions de recouvrement ou de contrôle par un nombre croissant d'institutions et d'organismes. Soit un total de 900 partenaires. Le réseau des Urssaf a développé la qualité de la relation et du service auprès de ses 9,7 millions de cotisants en s'inscrivant dans une économie du tout numérique. Il propose des offres de service spécifiques, notamment pour les particuliers employeurs (Cesu, Pajemploi), les associations (CEA*), ou les petites entreprises (TESE, CNFE**).

*CEA (Chèque emploi associatif), TESE (Titre emploi service entreprise), CNFE (Centre national des firmes étrangères)

** entreprises, administrations, collectivités territoriales, professions indépendantes, particuliers employeurs, praticiens et auxiliaires médicaux